



FICHE DE POSTE PERSONNEL MEDICAL

Etablissement

EPS ERASME – 143 avenue Armand Guillebaud – BP 50085 – 92161 ANTONY
Lieu d'exercice CMP - 259 avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
et CATTP - 1713 avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE

Spécialités et Compétences souhaitées

Pédo-psychiatrie avec une forte expérience auprès d'un public enfant et adolescent. Intérêt pour le travail institutionnel.

Capacité de travail en équipe, avec d'autres confrères, et en réseau.

Expérience du travail avec les familles.

Pour le CATTP : connaissances approfondies des TND avec formation aux approches intégratives.

Position du praticien dans la structure

Temps de travail 10 demi-journées, sous la responsabilité du chef de service, Dr J. Augendre avec délégation au responsable d'unité.

Il partage son temps de travail en 4 ½ journées au CATTP de Chaville qui reçoit des enfants TND de 18 mois à 8 ans.

Et 6 ½ journées au CMP de Chaville où il travaille avec une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins, psychologues, assistante sociale, secrétaire, psychomotriciens.

L'équipe assure également un travail de liaison avec les partenaires sanitaires et médico-sociaux du territoire.

Statut de recrutement

Praticien hospitalier temps plein 10 ½ journées qui se partagent en 6½ journées au CMP de Chaville et 4½ journées au CATTP de Chaville.



Caractéristiques des fonctions

1. Organisation de la permanence des soins

Une astreinte opérationnelle est organisée avec l'ensemble des praticiens de l'EPS Erasme exerçant dans les 3 intersecteurs. Le praticien a obligation de participer à la liste d'astreinte (environ une à deux semaines par an)

L'interne de garde de l'hôpital Erasme assure la permanence médicale de garde en semaine.

2. Valences (enseignement ou recherche clinique)

Recherche clinique dans le pôle en lien avec l'unité Recherche d'Erasme et le DTRF du GHT.

3. Modalités particulières d'exercice

4 ½ journées au CATTTP de Chaville

6 ½ journées au CMP de Chaville

Objectifs et projets

Le CATTTP propose un accueil pour de très jeunes enfants à partir de 18 mois. Des projets de soins personnalisés sont proposés en début de prise en charge à chaque enfant et réévalués régulièrement. Le praticien participe aux consultations individuelles et familiales, à la gestion des nouvelles demandes et à la coordination de l'équipe soignante. Il peut également mettre en place des ateliers thérapeutiques en lien avec le projet de soin individualisé.

Le CMP propose des prises en charge individuelles et de groupe. S'y associent sur indication médicale des consultations familiales.

Un important travail de partenariat est tissé avec le réseau local (ASE, PMI, Crèches, Education Nationale, médecine libérale, CHU Bécclère).

Les Projets dans le cadre du GHT :

- Articulation avec la PDAP et la PCO
- Articulation avec le Centre Ressources Périnatalité
- Réseau psychotraumatisme
- Réseau RPS
- Articulation pédopsy-psy adulte



La fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction :

- des projets de l'Etablissement
- des projets du pôle
- des orientations du Projet Médical Partagé du Groupement Hospitalier de Territoire auquel appartient l'Etablissement
- des nécessités de service pour garantir la continuité médicale, la qualité et la mobilité au sein de la prise en charge des patients